

APPEL DE CANDIDATURES

Publication effectuée en application des articles L 141-1 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime.

La SAFER Nouvelle-Aquitaine se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens désignés ci-après qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir.

Réf : AS 47 26 0113 01

Descriptif : Propriété sans eau, louée par bail rural, avec maison en ruine et bâtiments d'exploitation.

Réaup-Lisse 26 ha 59 a 24 ca

1100 Rte Du Fresquet AH0231 - Au Chestian AH0220 - AH0221 - AH0222 - AH0223 - AH0224 - AH0225 - AH0226 - AH0227 - AH0228 - AH0229 - AH0230 - AH0232 - AH0233 - AH0234 - Ponton AH0080 - AH0081 - AH0082 - AH0083 - AH0085 - AH0087 - AH0088 - AH0089 - AH0803

Urbanisme : A,N

Situation locative : Loué sur toute la surface

Informations complémentaires : La production issue de l'acquisition relève pour tout ou partie de l'agriculture biologique

Les informations sur les risques auxquels ces biens seraient exposés sont disponibles sur le site : <http://www.georisques.gouv.fr/>

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, au plus tard le **03/09/2026** : par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, **prioritairement auprès de :**

SAFER Nouvelle-Aquitaine
Service Départemental : Lot-et-Garonne
271, Rue de Péchabout
47008 AGEN

où des compléments d'information peuvent être obtenus, (ou au siège de la SAFER Nouvelle-Aquitaine 16, Avenue de Chavailles CS 10235, 33525 BRUGES CEDEX), ou par voie dématérialisée sur le site <http://www.saferna.fr/>.

A Reaup Lisse, le 24 août 2026

Visa du Maire et cachet

(valant attestation d'affichage pendant le délai légal de 15 jours)



Le maire,
Pascal LEGENDRE

